

Les longueurs des égouts ordinaires des divers types sont les suivantes :

| | | |
|--------------------------|------------------------|------------------------|
| Types | n° 10. | 35,137 mètres. |
| | n° 11. | 201 |
| | n° 12. | 320,567 |
| | n° 13. | 354 |
| | n° 14. | 2,085 |
| | Anciens types. | 145,050 |
| | Sans types | 3,082 |
| LONGUEUR TOTALE. | | <u>506,476</u> mètres. |

La longueur totale des égouts construits depuis la réorganisation du service, c'est-à-dire depuis 1866, est de 360 kilomètres.

Égouts collecteurs. — Dès le xv^e siècle, on avait organisé à Paris un réseau d'égouts qui se déversaient dans un collecteur. La Ville étant bâtie à peu près entièrement sur la rive droite du fleuve, les égouts, ou plutôt l'égout unique de la rive gauche et ceux de la Cité, ne faisaient pas partie de ce réseau.

Des rigoles ou fossés à ciel ouvert recevaient toutes les eaux de la Ville et les versaient dans un cours d'eau naturel, le ruisseau de Ménilmontant, qui débouchait en Seine au ponceau de Chaillot.

Ce n'est pas ici le lieu de faire l'histoire de ces égouts. Il suffit de dire que le ruisseau de Ménilmontant mérita bientôt et prit le nom d'égout de ceinture. C'était un cloaque abominable, qui faisait fuir François I^{er}, propriétaire du château des Tournelles. Mais le château des Tuileries, qu'il acheta pour sa mère, ne valait pas beaucoup mieux, car les odeurs de l'égout de la porte Saint-Honoré le rendaient peu habitable. On n'était pas difficile alors, et, jusqu'au xviii^e siècle, l'égout de ceinture continua à rouler des eaux infectes, dont la Bièvre nous donne encore une idée aujourd'hui.

En 1737, Turgot, alors prévôt des marchands, renferma l'égout de ceinture entre deux murailles, et tapissa son lit d'un épais radier formé de deux assises de pierre de taille. En 1750, les riverains, incommodés par l'intolérable odeur de cet immonde cours d'eau, obtinrent l'autorisation de le couvrir d'une voûte. Ils restèrent chargés à perpétuité de l'entretien de cette voûte, mais ils obtinrent l'autorisation de construire dessus. Aujourd'hui, l'égout de ceinture est encore dans des propriétés particulières, sur une longueur de 2,400 mètres environ, entre la rue de l'Arcade et la Seine.

On ne tarda pas à reconnaître que cet égout, large d'une toise seulement, était insuffisant, et qu'à la moindre averse il débordait de la ma-